

Premières Informations



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE

Division Conditions de travail et Relations professionnelles

Numéro 15 — JUILLET 1986

Les élections aux comités d'entreprise en 1985

Les élections aux comités d'entreprise s'effectuent de deux ans en deux ans; des comparaisons pertinentes ne peuvent donc s'établir que sur des années de même parité. L'ensemble des résultats détaillés de ces élections, commentés et analysés, seront publiés à l'automne 1986 dans un numéro des Dossiers Statistiques du Travail et de l'Emploi.

L'année 1985 est marquée par l'apparition de la SNCF dans le champ des comités d'entreprise (les élections de 1983 à la SNCF avaient été annulées); Compte tenu de l'importance de cette entreprise, il est apparu nécessaire de publier deux séries de résultats :

- une **sans** la SNCF pour permettre la comparaison avec les années antérieures;
- et une **avec** la SNCF pour permettre les comparaisons ultérieures.

Les données de 1983 figurant ci-après sont, bien entendu, **sans** la SNCF.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — ☎45.67.55.44, poste 6099

I — PARTICIPATION.

	1981		1983		1985			
	Nombre	%	Nombre	%	sans SNCF		avec SNCF	
					Nombre	%	Nombre	%
Réponses reçues	12 218	100,0	12 064	100,0	11 878	100,0	11 908	100,0
Carences	925	7,6	909	7,5	462	3,9	462	3,9
Comités élus	11 293	92,4	11 155	92,5	11 416	96,1	11 446	96,1
	En milliers	%	En milliers	%	En milliers	%	En milliers	%
Électeurs inscrits	2 319,0	100,0	2 270,6	100,0	2 334,9	100,0	2 553,5	100,0
Suffrages exprimés	1 614,2	69,6	1 572,0	69,2	1 550,6	66,4	1 718,4	67,3

Le nombre de réponses reçues est en baisse (— 186 par rapport à 1983) mais le nombre de comités élus est en hausse (+ 261).

Par contre, la participation baisse (de près de 3 points), phénomène que l'on avait déjà constaté dans la comparaison 1982/1984.

II — RÉSULTATS GLOBAUX.

Répartition des suffrages exprimés

	1979	1981	1983	1985		Écart 1985 (sans SNCF) 1983
				sans SNCF	avec SNCF	
C.G.T.	34,4	32,0	28,5	25,9	27,8	— 2,6
C.F.D.T.	20,5	22,3	21,9	20,8	21,2	— 1,1
C.F.T.C.	3,1	2,9	4,0	4,7	5,0	+ 0,7
C.G.T.-F.O.	9,7	9,9	11,1	13,0	12,6	+ 1,9
C.F.E.-C.G.C.	5,8	6,1	6,5	6,7	6,1	+ 0,2
Autres syndicats	4,8	4,1	4,7	5,1	5,8	+ 0,4
Non-syndiqués	21,2	22,2	22,8	23,8	21,5	+ 1,0

Le recul de la CGT et de la CFDT se poursuit; dans le cas de la CGT, le rythme du recul se ralentit par rapport à la période 1981/82/83; mais, en six ans et quatre élections, elle a perdu 8,5 points et est passée d'un tiers à un quart des suffrages exprimés; pour la CFDT, le recul est de plus fraîche date; il s'est accéléré en 1984 et un peu ralenti en 1985; la CFDT retrouve son niveau de 1979. Progression sensible de FO, des non-syndiqués, et de la CFTC. Progression plus faible de la CGC et des autres syndicats. Les non-syndiqués consolident leur seconde place.

La prise en compte de la SNCF fait progresser la CGT (+ 1,9%), la CFDT (+ 0,4%), la CFTC (+ 0,3%) et les autres syndicats (+ 0,7%). Elle fait reculer FO (— 0,4%), la CGC (— 0,6%) et les non-syndiqués (— 2,3%).

Pour mémoire : Résultats globaux des années paires.

	1978	1980	1982	1984
C.G.T.	38,6	36,5	32,3	29,3
C.F.D.T.	20,4	21,3	22,8	21,0
C.F.T.C.	2,7	2,9	2,9	3,8
C.G.T. — F.O.	10,0	11,0	11,7	13,9
C.F.E. — C.G.C.	6,6	6,0	7,0	7,1
Autres syndicats	5,1	5,0	4,4	4,8
Non-syndiqués	16,3	16,8	18,4	19,7

III — RÉSULTATS PAR COLLÈGE.

	Ensemble		1 ^{er} Collège		2 ^e Collège		3 ^e Collège		Collège unique	
	1983	1985	1983	1985	1983	1985	1983	1985	1983	1985
C.G.T.	28,5	25,9	36,2	33,3	13,0	11,8	2,9	3,2	20,8	17,6
C.F.D.T.	21,9	20,8	23,2	22,2	19,7	19,4	12,0	11,9	22,5	19,7
C.F.T.C.	4,0	4,7	3,7	4,5	5,2	5,7	4,4	6,1	3,2	2,9
C.G.T. — F.O.	11,1	13,0	12,1	14,1	10,3	12,1	6,6	7,2	8,0	9,4
C.F.E. — C.G.C. ...	6,5	6,7	0,6	0,7	19,3	18,4	44,6	42,1	0,9	0,6
Autres syndicats ...	4,7	5,1	4,0	4,6	6,0	6,1	7,2	7,8	4,6	4,2
Non-syndiqués	22,8	23,8	19,6	20,6	26,2	26,5	21,7	21,8	39,5	45,7

La CGT recule dans tous les collèges, sauf dans le 3^e où elle reste cependant très minoritaire. Elle reste en tête du 1^{er} collège avec un tiers des suffrages.

Le recul de la CFDT se produit surtout dans le 1^{er} collège et les collèges uniques. Elle résiste mieux dans les 2^e et 3^e collèges.

La CFTC progresse partout sauf dans les collèges uniques.

FO progresse dans chaque collège.

La CFE-CGC recule dans ses fiefs (2^e et 3^e collèges), mais progresse globalement à cause des évolutions d'effectifs de cadres.

Les non-syndiqués progressent partout, mais surtout dans le 1^{er} collège et les collèges uniques.

IV — RÉSULTATS PAR RÉGION.

La CGT progresse en Alsace (+ 1%) et en Midi-Pyrénées (+ 0,9%), reste stable en Bourgogne, Haute-Normandie et Poitou-Charentes; elle recule partout ailleurs; en particulier : - 13,6% en Outre-Mer, - 7,5% en Limousin, - 5,2% en Languedoc-Roussillon et - 5,0% dans le Centre.

La CFDT progresse dans six régions : Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Nord et Outre-Mer; reste stable en Franche-Comté et recule partout ailleurs, en particulier dans ses « bastions » : Alsace (- 3,3%), Lorraine (- 3,2%).

La CFTC recule en Alsace, reste stable en Aquitaine, Champagne-Ardenne, Limousin, Nord, Haute-Normandie, Pays de la Loire et Picardie, et progresse dans les quatorze autres régions.

FO recule dans deux régions : Franche-Comté et Midi-Pyrénées, reste stable en Haute-Normandie et progresse dans les dix-neuf autres : en particulier en Alsace (+ 3,7%), en Auvergne (+ 3,0%), en Bretagne (+ 3,0%) et en Outre-Mer (+ 3,4%).

Les non-syndiqués reculent dans quatre régions : Outre-Mer, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées; ils restent stables dans quatre : Auvergne, Champagne-Ardenne, Ile-de-France et Poitou-Charentes; ils progressent dans les quatorze autres.

V — RÉSULTATS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT.

La CGT recule dans toutes les tranches, mais résiste plutôt mieux dans les grands établissements (— 0,3% dans les 1000 et plus et dans les petits (— 1,9%) dans les 50 à 99) que dans les moyens (— 3,7% pour les 100 à 199 et — 5,3% dans les 200 à 499).

La CFDT reste stable dans les 200 à 499, recule partout ailleurs.

FO progresse au-dessus de 100 salariés.

Les non-syndiqués progressent surtout dans les petits établissements. Ils restent stables dans les 1000 et plus.